



## Fiche Conseils sur les Indicateurs

### Impact 6 du WPHF: Consolidation de la paix et relèvement

Cette fiche-conseils comprend des informations pour les partenaires du WPHF sur la méthodologie à suivre concernant les indicateurs obligatoires à utiliser pour l'impact 6: Consolidation de la paix et relèvement. Cette fiche présente également d'autres suggestions d'indicateurs ainsi que des explications générales sur le développement des indicateurs, des lignes de références et de cibles, et de moyens de vérification<sup>1</sup>.

#### Cadre de résultats

L'énoncé à utiliser pour l'impact est le suivant: **Amélioration du relèvement socio-économique et de la participation politique des femmes et des filles dans les contextes de consolidation de la paix.**

Vous devez utiliser ce langage au niveau de l'impact dans votre cadre de résultat et sélectionner au moins un indicateur parmi la liste des indicateurs obligatoires (voir les définitions dans la section suivante). Vous devez ensuite élaborer votre/vos propre(s) effets(s), produits, et les indicateurs<sup>2</sup> respectifs et pertinents pour votre projet.

Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérification/ Sources	Activités	Budget
<b>Impact</b> Amélioration du relèvement socio-économique et de la participation politique des femmes et des filles dans les contextes de consolidation de la paix <sup>3</sup>	Sélectionnez au moins un (1) indicateur parmi les suivants:  6.1. Nombre/types de plans et/ou de politiques dans des contextes de consolidation de la paix influencés par des femmes ou des organisations de la société civile (OSC)  6.2. Nombre/pourcentage de femmes ayant un pouvoir accru grâce à l'autonomisation économique  6.3. Nombre de femmes participant aux prises de décisions et processus politiques	Revue documentaire, observation, ou entrevues  Sondage ou revue documentaire  Revue documentaire, observation, ou entrevues		

<sup>1</sup> Un guide de suivi et d'évaluation supplémentaire est en développement et sera partager une fois terminer. Ce guide comprendra des conseils techniques plus approfondis sur les méthodes de suivi et d'évaluation et comment élaborer un cadre de résultats.

<sup>2</sup> Il est conseillé d'inclure des indicateurs quantitatifs et **qualitatifs** dans votre cadre de résultats afin d'avoir un équilibre. Les indicateurs qualitatifs vous permettront d'évaluer en profondeur les expériences, les opinions et les perceptions des individus et des groupes ciblés dans votre projet et d'expliquer « comment » et « pourquoi » les changements se sont produits.

<sup>3</sup> L'**impact** fait référence au changement à long terme qui devrait se produire à la suite des résultats obtenus par le projet. Cela ne signifie pas que le changement doit se produire au niveau national, c'est à vous de déterminer l'envergure de l'impact.

Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérification/ Sources	Activités	Budget
<b>Effet(s)/ Résultat(s)<sup>4</sup></b> Développer un effet (des effets) basés sur votre projet	Inclure les deux indicateurs à ce niveau (effets) :  R1. Nombre de bénéficiaires directs du projet (désagrégé par sexe, groupe d'âge ou autres variables <sup>5</sup> )  R2. Nombre de bénéficiaires indirects du projet  <u>Puis élaborer 1-2 indicateurs supplémentaires de votre choix, pour chacun de vos effets, qui capturent le changement lié à votre projet.</u>	Revue documentaire/ Registre de participants  Revue documentaire/ Estimation <sup>6</sup>  À déterminer par le partenaire		
<b>Produit (s)<sup>7</sup></b> Développer des produits pour chaque effet.	Développer 1 à 2 indicateurs de votre choix pour chaque produit	Déterminer un moyen de vérification et une source pour chaque indicateur	Pour chaque produit, développer vos activités	Pour chaque produit, noter le montant du budget

## Indicateurs obligatoires

Comme partenaire du WPHF, vous devez utiliser quelques indicateurs obligatoires (voir le tableau 1 ci-dessous) afin de faciliter l'évaluation globale au niveau de l'impact des projets financés par le WPHF.

Prière de bien vouloir sélectionner :

- **Au moins un indicateur** au niveau de l'impact<sup>8</sup>; et
- **Les deux** indicateurs de bénéficiaires (directs et indirects)

Vous pouvez ajouter des indicateurs supplémentaires pertinents pour votre projet. De manière générale, il est préférable de ne pas avoir plus de trois (3) indicateurs par résultat et par produit.

## Tableau 1 : Définitions des indicateurs obligatoires

Indicateurs obligatoires	Définitions
<b>Indicateur d'impact 6.1</b> Nombre et types de plans et/ou de politiques dans des contextes de consolidation de la paix influencés par des femmes ou des OSC	Reconnaissant que la consolidation de la paix et le relèvement sont des processus de long terme, cet indicateur tient compte du nombre et de la description des types de plans, de stratégies ou de politiques qui résultent de l'influence des femmes ou pour lesquels les femmes ont été en mesure d'apporter une contribution significative à travers le projet WPHF.  Il peut s'agir d'exemples de femmes ou d'OSC qui ont contribué avec succès à l'intégration de mesures spécifiques au genre, de demandes élaborées par des femmes, comme par exemple des engagements financiers dans les plans d'action ou autres politiques.

<sup>4</sup> **Les Effets (résultats)** sont les changements à moyen-terme qui devraient se produire à la suite de l'achèvement des produits. Un maximum de 2 effets est préférable. Un exemple d'effet est « *Une coordination accrue de la société civile et des autorités locales dans la mise en œuvre des mécanismes pour la consolidation de la paix* ».

<sup>5</sup> D'autres variables (ou **désagréments**) qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses tels que l'inclusion de déplacés internes, réfugiés, personnes avec handicaps, groupes autochtones, ménages dirigés par des femmes, etc.

<sup>6</sup> Voir définition des bénéficiaires indirects.

<sup>7</sup> Un **produit** est un livrable concret, un produit direct ou service fourni à la suite des activités mises en œuvre. Par exemple, un produit pourrait être « *Informations sur les droits fonciers fournis aux femmes* ».

<sup>8</sup> Vous pouvez sélectionner plus d'un indicateur, si cela est pertinent pour votre intervention.

Indicateurs obligatoires	Définitions
<p><b>Indicateur d'impact 6.2</b> Nombre/pourcentage de femmes ayant un pouvoir accru grâce à l'autonomisation économique</p>	<p>Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre de femmes qui ont déclaré avoir un pouvoir accru grâce à l'autonomisation économique à travers votre projet WPHF.</p> <p>Ce pouvoir peut se référer à une confiance accrue des femmes en elles-mêmes, à leur participation ou leadership accru dans la prise de décisions grâce à leur autonomisation économique. Par exemple, certaines femmes peuvent témoigner de leur pouvoir accru dans les décisions au sein du ménage ou dans les processus décisionnels au niveau communautaire à la suite de leur autonomisation économique.</p> <p>L'indicateur ne fait pas référence au nombre de femmes qui ont accédé aux ressources économiques (ce nombre peut être capturé au niveau du produit, pas au niveau de l'impact). Plutôt, ici il évalue le changement dans la capacité des femmes à porter leur voix et à exercer leur influence pour contribuer à la prise de décisions en partie grâce à leur autonomisation économique.</p> <p>Vous pouvez indiquer seulement le « nombre » total et ne pas être tenu d'utiliser l'unité de « pourcentage ». Si vous souhaitez fournir un pourcentage, en plus du nombre, cela est calculé en divisant le nombre total de femmes déclarant un pouvoir accru, par le nombre total de femmes interrogées/soutenues par le projet dans votre zone cible. Par exemple, 60% (75 femmes sur 150).</p> <p>Si possible, cet indicateur doit être désagrégé par groupe d'âge (moins de 18 ans/plus de 18 ans). D'autres variables qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses tels que l'inclusion de déplacés internes, réfugiés, personnes avec handicaps, groupes autochtones, ménages dirigés par des femmes, etc.</p>
<p><b>Indicateur d'impact 6.3</b> Nombre de femmes participant aux prises de décisions et processus politiques</p>	<p>Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre de femmes qui participent activement aux processus de prise de décisions grâce à votre projet. Cela peut être dans des comités ou des forums communautaires, des organes de prise de décision et de gouvernance au niveau régional ou du district, ou des processus politiques tels que des élections ou des processus visant à promouvoir la consolidation de la paix et le relèvement.</p> <p>Si possible, cet indicateur doit être désagrégé par groupe d'âge (moins de 18 ans/plus de 18 ans). D'autres variables qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses tels que l'inclusion de déplacés internes, réfugiés, personnes avec handicaps, groupes autochtones, ménages dirigés par des femmes, etc.</p>
<p><b>Utilisez les <u>DEUX</u> indicateurs de bénéficiaires. Placez ces indicateurs au niveau de l'effet</b></p>	
<p><b>Indicateur de bénéficiaires 1:</b> Nombre de bénéficiaires directs du projet (désagrégé par sexe, groupe d'âge ou autres variables)</p>	<p>Les bénéficiaires directs réfèrent aux individus, groupes de personnes ou organisations qui bénéficient directement de votre intervention ou qui sont les destinataires directs de vos activités. Les bénéficiaires sont ceux qui sont explicitement mentionnés dans le cadre des résultats. Les termes « bénéficiaires directs » et « groupes cibles » désignent la même chose.</p> <p>Cet indicateur doit être désagrégé par sexe et groupe d'âge (moins de 18 ans/plus de 18 ans). D'autres variables qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses tels que l'inclusion de déplacés internes, réfugiés, personnes avec handicaps, groupes autochtones, ménages dirigés par des femmes, etc.</p>
<p><b>Indicateur de bénéficiaires 2:</b> Nombre de bénéficiaires indirects du projet</p>	<p>Les bénéficiaires indirects se réfèrent à d'autres personnes, groupes de personnes ou organisations qui ne sont pas les cibles directes de votre intervention telles que décrites dans le cadre de résultats. Il peut s'agir d'autres membres de la communauté ou de membres de la famille qui bénéficient positivement de vos interventions par la participation des bénéficiaires directs.</p> <p>Le calcul des bénéficiaires indirects se fait généralement en prenant la taille moyenne familiale et en le multipliant par le nombre de vos bénéficiaires</p>

Indicateurs obligatoires	Définitions
	<p>directs. Bien que cela puisse créer un double comptage, l'utilisation d'une taille moyenne plus petite aidera. Par exemple, si la taille moyenne de la famille est de 5 et que les bénéficiaires directs sont de 100, vous multiplieriez <math>5 \times 100 = 500</math>.</p> <p>Les bénéficiaires indirects n'ont pas besoin d'être désagrégés.</p>

### Autres indicateurs de résultats (effets) suggérés

Les indicateurs de résultats suivants sont des suggestions pour vous aider à définir vos indicateurs d'effet. Ils ne sont pas obligatoires.

Indicateurs d'effets suggérés	Définitions
Type d'interventions mises en œuvre par les OSC pour améliorer la participation des femmes dans les processus politiques pour la consolidation de la paix	<p>Cet indicateur est qualitatif et décrit le type d'actions/stratégies réalisées par votre organisation pour faciliter la participation des femmes dans les processus politiques pour la consolidation de la paix.</p> <p>Il peut s'agir d'activités telles que des campagnes de plaidoyer, des séances d'information ou formation sur l'importance de la participation des femmes et plaidoyer, des mémos politiques, articles dans les médias ou études sur la participation des femmes, assistance technique pour soutenir la participation des femmes, etc. Il peut s'agir d'interventions ponctuelles ou permanentes au cours de votre projet.</p>
Types de demandes qui ont été élaborées et présentées pour intégrer les dimensions sensibles au genre dans des plans et des politiques	<p>Cet indicateur est qualitatif et décrit les types de demandes ou de recommandations soutenues par votre projet, pour que les élaborations de plans ou de politiques tiennent compte de la dimension genre dans des contextes de consolidation de la paix.</p> <p>Par exemple, il peut s'agir de l'inclusion de termes et concepts (« femme » ou « l'égalité des sexes ») dans un document clé, ou s'assurer que les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) sont traitées comme une question de paix et de sécurité, ou que les discussions autour d'un plan d'action ou politique adressent des sujets qui tiennent compte de l'égalité des sexes etc.</p>
Nombre de femmes déplacées de force qui sont soutenues pour une plus grande participation économique et politique	<p>Cet indicateur est quantitatif et compte le nombre de femmes déplacées de force en raison de persécutions, des conflits, du changement climatique, des violences ou des violations des droits humains et qui reçoivent un soutien direct de votre projet. Le soutien comprend la participation à des activités de relèvement économique, ou la participation à des processus de prises de décisions et/ou politiques, en tant qu'agents de changement aux niveaux local, régional ou national.</p> <p>Si possible, cet indicateur doit être désagrégé par groupe d'âge (moins de 18 ans/plus de 18 ans). D'autres variables ou déségrégations qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses tels que les femmes avec handicaps, groupes autochtones, ménages dirigés par des femmes, etc.</p>
Nombre et types d'initiatives mises en œuvre pour favoriser l'accès et/ou les droits fonciers des femmes à la terre	<p>Cet indicateur est quantitatif et qualitatif. Il comprend le nombre et la description (types) d'initiatives mises en œuvre par votre organisation dans le cadre de votre projet WPHF, qui contribuent à l'accès des femmes à la terre et/ou leurs droits fonciers. Il peut s'agir d'initiatives de plaidoyer auprès du gouvernement, de sensibilisation ou de formation sur les droits de succession, d'accompagnement des femmes dans leur quête d'héritage, de campagnes d'information sur les droits fonciers ou de succession, ou d'autres activités axées sur le soutien à l'accès des femmes à la terre et/ou avancer leurs droits fonciers.</p>
Nombre de femmes qui créent (ou renforcent) des activités	<p>Il s'agit d'un indicateur quantitatif qui compte le nombre de femmes qui ont démarré (ou renforcé) une activité génératrice de revenus (AGR) pour soutenir l'économie et le bien-être de leur famille et qui sont le résultat de votre projet.</p>

Indicateurs d'effets suggérés	Définitions
génératrices de revenus (AGR) pour soutenir leur relèvement économique	<p>Les AGR peuvent être de n'importe quelle taille et n'importe quel secteur (agriculture et élevage, artisanat, activités commerciales, etc.). Les AGR peuvent être menées par une femme ou un groupe de femmes dans le cadre d'une AGR conjointe, par exemple par l'intermédiaire d'un groupe d'entraide ou d'un autre groupe informel/formel. S'il s'agit d'AGR de groupe, tous les membres du groupe doivent être comptés.</p> <p>Si possible, cet indicateur doit être désagrégé par groupe d'âge (moins de 18 ans/plus de 18 ans). D'autres variables qui sont importantes pour le projet peuvent être incluses tels que l'inclusion de déplacés internes, réfugiés, personnes avec handicaps, groupes autochtones, ménages dirigés par des femmes, etc.</p> <p>Pour les projets axés sur le renforcement des AGR existantes, les OSC peuvent ajuster l'indicateur au « nombre de femmes qui ont renforcé les activités génératrices de revenus pour soutenir leur relèvement économique ». Le renforcement des AGR peut faire référence à l'élargissement ou à l'augmentation des activités, au réinvestissement, à l'embauche d'autres femmes, etc.</p>

### Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur est un « facteur ou une variable, de nature quantitatif ou qualitatif, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement »<sup>9</sup>.

En d'autres termes, les indicateurs sont des « signaux » qui démontre que des progrès ont été réalisés par rapport aux produits et démontrent que des changements ont eu lieu grâce aux effets ou résultats escomptés.

Il existe trois types d'indicateurs :

- **Indicateurs des produits:** Ce sont des indicateurs qui sont utilisés pour suivre la réalisation d'un produit (produit ou un service fourni)
- **Indicateurs d'effets ou de performance:** Ce sont des d'indicateurs qui mesurent les changements à court terme, en raison de l'achèvement des produits.
- **Indicateurs d'impact:** Ce sont des indicateurs qui mesurent le changement à long terme d'une intervention, en raison de l'achèvement des effets.

Un indicateur est élaboré de la manière suivante:

**Unité de mesure + Objet mesuré/suivi (unité d'analyse) +  
(Désagrégation pertinente)**

### Exemples :

- Nombre (ou pourcentage) + de femmes ayant un pouvoir accru grâce à l'autonomisation économique (désagrégé par group d'âge)
- Nombre + de séances de sensibilisation communautaires avec des femmes sur les droits fonciers (désagrégé par lieu)

<sup>9</sup> Glossaire de l'OCDE des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats (2002)

## Valeurs de référence et Cibles

Pour chaque indicateur utilisé, une valeur de référence (ligne de base) et une cible doivent être définies.

La **valeur de référence** est une information recueillie au début du projet pour servir comme un point de départ à l'indicateur. Pour les indicateurs des effets et d'impact, une base de référence sera définie lors de la première collecte des données. Dans certains cas, selon l'indicateur, la valeur de référence peut parfois aussi être égale à zéro (0).

*Par exemple, pour l'indicateur « Nombre de femmes ayant un pouvoir accru grâce à l'autonomisation économique », au début de votre projet il y a peut-être 10 femmes (sur 50) dans votre région cible qui indiquent une augmentation de leur pouvoir grâce à l'autonomisation économique. 10 (ou 20%) serait votre ligne de référence.*

*Si vous utilisez également le « pourcentage » (en plus du nombre), cela signifierait 20% (ou 10 femmes sur 50) indiquent une augmentation de leur pouvoir grâce à l'autonomisation économique. 20% (10 femmes sur 50) serait votre ligne de base.*

Pour les indicateurs des produits (extrants), la valeur de référence est généralement zéro (0) car l'intervention liée au projet n'existait pas auparavant.

*Pour l'indicateur « Nombre de séances de sensibilisation communautaires avec des femmes sur les droits fonciers », au début de votre projet aucune séance a été menée. Cela signifie que votre valeur de référence serait égale à 0.*

Les **cibles** indiquent où vous voulez être à la fin du projet. Les cibles doivent être réalistes et alignés à votre intervention. Chaque indicateur doit avoir une cible. Voici des exemples :

*Pour l'indicateur, « Nombre de femmes ayant un pouvoir accru grâce à l'autonomisation économique », vous pensez peut-être que grâce à vos interventions, la valeur de référence de 10 femmes augmentera et sera à la fin du projet de 40 femmes, par exemple. Cela signifie que votre cible sera 40.*

*Si vous utilisez également un « pourcentage », votre cible sera représentée comme 80% (40 femmes sur 50), par exemple.*

*Un autre exemple, en utilisant l'indicateur de " Nombre de séances de sensibilisation communautaires avec des femmes sur les droits fonciers », votre projet prévoit de mener 5 séances de sensibilisation. Votre cible sera 5.*

## Moyens de vérification et sources

Chaque indicateur dans le cadre de résultats nécessite également un moyen de vérification et une source.

Le moyen de vérification est « comment » (méthode) vous collectez des données. Il est également connu comme une méthodologie pour la collecte de données. *Exemples : examen des documents, entrevues, sondage, évaluation, observation, groupe de discussion, etc.*

Une source est « où » vous obtiendrez vos données. *Exemples : enquête nationale, statistiques des institutions, population ciblée, etc.*